



Communiqué

Ce mercredi 17 juin, la quasi-totalité des personnels du CFA et CFPPA de l'EPLEFPA de Nîmes Rodilhan étaient en grève (50 personnes). Si les chiffres du secrétariat général du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt (SRH/SDDPRS) confirment et illustrent cette mobilisation en effet : 71% des formateurs étaient en grève et 43% des autres personnels sur budget ce sont élevés contre les pressions exercées par la direction de l'établissement. Le renseignement incomplet et erroné du nombre de gréviste par la direction de l'établissement illustre lui la volonté de minimiser, de dénigrer et une certaine idée des valeurs de la république. En revanche côté manifestants la solidarité et la volonté de trouver des solutions pour améliorer les conditions de travail et d'accueil des stagiaires, apprentis et élèves était et demeure la règle.

Une trentaine de personnes a manifesté devant la Préfecture du Gard. Le SNETAP FSU a réussi à obtenir une audience au nom de l'intersyndicale SUD Rural Equipement, Syac CGT, SUD collectivités territoriales et SNETAP FSU. Une délégation a été reçue par Christophe Borgus, Directeur de Cabinet du Préfet du Gard. A cette occasion, les personnels en souffrance ont pu exprimer leur désarroi, leur sentiment d'abandon et leur peur.

L'intersyndicale, SNETAP-FSU, SUD Rural Equipement, Syac CGT, SUD collectivités territoriales a été reçue par le DRAAF le 18 juin 2015. Une nouvelle fois les personnels ont fait état de leurs griefs et de leur souffrance.

Lors du CA de l'EPLEFPA de Nîmes Rodilhan du 24 juin 2015, une occasion est offerte à l'administration d'envoyer en direction des personnels des premiers signaux d'apaisement qui pourraient être interprétés comme un gage d'écoute et de confiance.

A défaut les personnels se réservent tous moyens de recours (droit de retrait, dépôt de plainte...) et leurs représentants syndicaux saisiront alors l'Administration Centrale.